

LA MISE EN CIRCULATION D'UNE PIÈCE INTRODUCTION

Conformément à son Ordre de renvoi daté du 14 février 1985, le Comité permanent des prévisions budgétaires en général a étudié l'opportunité pour le Canada de mettre en circulation une nouvelle pièce d'un dollar; l'opportunité de réunir des fonds pour les Jeux olympiques de Calgary de 1988 en accordant à l'organisation des Jeux le seigneurage de la première émission des pièces en question; et les dimensions, la forme et la composition d'une telle pièce d'un dollar si l'on décide de l'émettre. Le sujet étant d'intérêt public, le Comité a avisé la population canadienne qu'il tiendrait des audiences pour connaître son opinion. Malgré un délai très court, plus d'une vingtaine d'organismes et de nombreux particuliers ont envoyé un mémoire ou une lettre et 12 d'entre eux ont comparu devant le Comité. En outre, le Comité a tiré des renseignements précieux des témoignages des représentants de la Monnaie royale canadienne, de la Banque du Canada, du ministère des Finances et de celui du ministre d'État (Condition physique et Sport amateur). Le Comité tient à remercier tous ces organismes pour l'importante contribution qu'ils ont apportée à ses travaux. Le présent rapport est le fruit de toutes ces consultations et des délibérations du Comité.